

## Objet : Procédures d'orientation et d'affectation Rentrée 2019.

Madame, Monsieur,

Votre enfant vous remettra avec ce courrier, la **FICHE DE DIALOGUE** « Orientation Fin de 3<sup>e</sup> » (que vous aviez déjà remplie au 2<sup>e</sup> trimestre), une **FICHE DE SAISIE DES VŒUX** (orange) et un **document d'information** sur les lycées généraux et technologiques.

### **1) La fiche de dialogue est à compléter :**

***Dans le cadre « troisième trimestre - Demandes de la famille » (page 2), inscrivez vos vœux définitifs en classant par ordre de préférence la ou les cases de votre choix.***

### **2) La fiche de saisie des vœux (fiche orange) est à compléter :**

- au recto, **vérifiez les informations relatives à l'état civil. Rectifiez en ROUGE si besoin.**
- au verso, **inscrivez vos vœux définitifs dans l'ordre de préférence en précisant (colonnes 2, 3, 4, 5):**
  - **l'établissement et le régime (interne ou pas)**
  - **pour la 2<sup>nd</sup>e Professionnelle ou un CAP, préciser l'intitulé exact de la formation.**

**N.B.** : 6 vœux sont possibles (en particulier pour la seconde professionnelle ou les CAP). Utilisez toutes les possibilités offertes afin d'avoir une solution de repli en cas de refus du premier ou du second vœu.

▶ Dans le cas d'une scolarisation dans un **établissement privé**, il est impératif de formuler quand même **des vœux de sécurité dans les établissements publics** (principe de précaution élémentaire).

▶ Les deux fiches sont - **à signer par les 2 responsables légaux,**  
- **à remettre au professeur principal avant le Lundi 13 MAI - dernier délai**

▶ Les vœux doivent être identiques sur les 2 fiches (fiche de dialogue et fiche de saisie).

### **Quelques précisions:**

▶ **Demande de dérogation pour la 2<sup>nd</sup>e Générale et technologique :**

*L'imprimé est à retirer au Secrétariat du collège et à rendre pour le 13 mai.*

Les vœux 1 à 5 peuvent être des vœux de dérogation. Cependant, le **6ème vœu doit toujours être réservé au lycée de secteur.**

## **Demandes hors secteur ne nécessitant pas une dérogation :**

☞ Lycées à dominante technologique et les deux lycées agricoles non sectorisés, qui accueillent tous les élèves du bassin de Lorient-Quimperlé, (sous réserve des places en internat) :

- Lycées Dupuy de Lôme, Jules Lesven et Vauban à Brest
- Lycées Jean Chaptal et Yves Thépot à Quimper
- LEGTA Bréhoulou à Fouesnant et Suscinio à Morlaix
- Lycée Colbert à Lorient

**A noter:** Le choix de la LV3 Russe ou Chinois au lycée Dupuy de Lôme, à Lorient, donne lieu à une démarche de recensement : les élèves intéressés doivent compléter une fiche spécifique (disponible au secrétariat) avant le 13 mai.

### **► Information des familles :**

- **le 21 juin 2019** (en fin d'après-midi) : **résultats de l'affectation** des élèves de 3<sup>ème</sup> dans les lycées

☞ accès sur le site académique le vendredi 21 juin 2019, à partir de 18h

<http://www.ac-rennes.fr> - Rubrique Orientation – Résultats de l'affectation 3<sup>ème</sup>.

**Remarque :** les élèves éventuellement non affectés sont contactés par le collège après la commission d'affectation.

### **► Inscription dans les lycées :**

**Les dates d'inscription selon les lycées vont du 22 juin jusqu'au 4 juillet 2019.**

**C'est la famille qui complète et rapporte elle-même le dossier d'inscription au lycée :**

- Le lycée de Kerneuzec (Quimperlé) transmettra les dossiers au collège qui les distribuera aux familles. Pour le retour, le lycée tiendra une permanence « Inscription ».

- Contacter les autres lycées pour connaître leurs modalités d'inscription (inscription en ligne, et/ou dossier papier à retirer).

► Pour **obtenir l'exeat (certificat de fin de scolarité)**, la totalité des frais devra être acquittée et l'ensemble des manuels restitués ou remboursés le cas échéant (en cas de dégradation ou de perte). Pour Kerneuzec et Roz Glas, l'exeat sera directement mis dans le dossier scolaire de l'élève, et transmis au lycée.

Les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup>, la Conseillère d'Orientation Psychologue et le chef d'établissement sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Principal,

Christophe MICHEL

